



LE PROGRAMME DE CONFORMITÉ PHYTOSANITAIRE À LA NIMP 15

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

Les matériaux d'emballage réalisés à partir de bois non transformé constitue une filière pour l'introduction et la dissémination d'organismes nuisibles sur notre territoire. Une norme internationale, la NIMP 15 a été mise en place. Son objectif est de réduire de façon significative, la dissémination des organismes nuisibles. Dans ce but, la norme impose un traitement (thermique ou fumigation au bromure de méthyle) et le marquage de ces emballages en bois.

OBJECTIFS :

Connaître et savoir mettre en œuvre le programme de conformité à la NIMP 15, avec notamment le contrôle des emballages bois, l'agrément des entreprises vis à vis de la NIMP 15.

PUBLIC CONCERNE :

Ingénieurs techniciens et autres agents du MAA affectés en DRAAF/SRAL et chargés des missions d'inspection des emballages bois.
Personnes délégataires des missions d'inspection dans le cadre de la NIMP.

CONTENU PROPOSE :

Le programme de conformité phytosanitaire à la NIMP 15, ses exigences administratives et techniques.
Les différentes méthodes de traitements des bois.
La méthode d'inspection, le rapport d'inspection à utiliser et la gestion des non conformités.
La formation sera complétée par une visite d'une entreprise qui réalise le traitement thermique du bois d'emballage et des études de cas pratiques et des exercices.

INTERVENANTS :

Référent national, chargé de mission NIMP 15 et intervenant extérieur.

DUREE :

2 jours

LIEU :

INFOMA (Corbas)

NBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM :

12

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE : RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

Florence DAGUET
Sylvie RANNEAUD

INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>
Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr
formco.infoma-corbas.sg@agriculture.gouv.fr

FRAIS D'INSCRIPTION :

242 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA (y compris établissements publics locaux d'enseignement agricole, enseignement supérieur et opérateurs), du MTES (y compris établissements publics rattachés) et des autres ministères

CODE EPICEA :

181359